



SCP Florence FOUILLADE & Nicolas DUGUET

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES
7, Rue du Révérend Père Christian Gilbert
92600 ASNIERES SUR SEINE
Tél. 01.41.11.24.63

Me DUGUET : scp.fouillade.duguet@wanadoo.fr

PREMIERE EXPEDITION

Acte N°234 269

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX ET LE HUIT FEVRIER de 9 h 30 à 12h00.

A LA REQUETE DU :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de l'immeuble du 5 / 15, Rue des Pavillons à (92800) PUTEAUX, représenté par son syndic en exercice, le Cabinet JOURDAN – Centre de gestion de la copropriété, dont le siège social est situé 19 / 21, Avenue Dubonnet à (92400) COURBEVOIE, agissant poursuites et diligences au nom de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat plaidant :

Maître Rémy HUERRE
Avocat au Barreau de PARIS
5 rue de Stockholm (75008) PARIS

Agissant en vertu d'une ordonnance sur requête rendue en date du 10.01.2022 par Madame la première Vice-Présidente du Tribunal Judiciaire de NANTERRE.

Je, soussigné Nicolas DUGUET, Huissier de Justice au sein de la S.C.P. Florence FOUILLADE et Nicolas DUGUET, huissiers de justice associés, près le Tribunal Judiciaire de Nanterre (Hauts de Seine), à la résidence d'Asnières (92600), 7, rue du R.P.C. Gilbert,

Certifie m'être transporté ce jour, 8 Février 2022 :

15, Rue des Pavillons, au troisième étage, droite porte gauche, à (92800) PUTEAUX,

Où étant en présence de :

Monsieur Nicolas DELAUNAY, géomètre-expert au sein du Cabinet LAROCHE ;

Monsieur Maxime ELLENA, serrurier ;

Monsieur Dimitri ELLENA, témoin judiciaire ;

Monsieur Jonathan JOULIN, témoin judiciaire ;

J'AI PROCÉDE AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

Suite à des appels successifs, personne n'ouvre la porte du logement.

Je fais procéder par conséquent à son ouverture par le serrurier qui m'accompagne.

Nous accédons à l'appartement par une porte en bois à un battant, équipée d'une serrure multipoints et d'un œilleton.

HALL D'ENTREE :

Sol:

Le sol est recouvert d'une moquette sale.

Murs :

Les murs sont revêtus d'un tissu tendu sale.

Plafond :

La peinture blanche couvrant le plafond mouluré est défraîchie.

CUISINE :

Cette cuisine est accessible par une porte vitrée à un battant en bois.

Sol :

Le carrelage au sol ne présente pas de désordres apparents.

Murs :

La peinture murale est défraîchie.

Plafond :

Le plafond est revêtu d'une peinture sale, et fortement craquelée notamment devant la porte-fenêtre.

Equipements :

 Il s'agit d'une cuisine aménagée, comprenant de part et d'autre des plans de cuisine avec des éléments hauts et bas en bois, des étagères et des tablettes. Le tout est ancien est défraîchi.

 Il existe également :

- Un radiateur de chauffage central ;
- Un moteur de hotte aspirante ;
- Un évier à deux bacs avec égouttoir ;
- Une plaque de cuisson électrique à cinq points de chauffe.

 La porte-fenêtre coulissante donnant accès à un balcon extérieur est constituée d'un encadrement en aluminium et de simples vitrages.

Une porte vitrée à deux battants en bois donne accès au séjour.

PREMIERE PARTIE DU SEJOUR :

Outre la porte de communication avec la cuisine précédemment mentionnée, ce séjour est également accessible par une porte vitrée à deux battants en bois.

Sol :

Le sol est recouvert d'une moquette sale et défraîchie.

Murs :

Les murs sont revêtus d'un tissu tendu sale et défraîchi.

Plafond :

La peinture en plafond est défraîchie, et dont les moulures sont également peintes. Plusieurs éléments de ces moulures sont décollés.

Equipements :

 Il existe un radiateur de chauffage central.

 La porte-fenêtre à deux vantaux coulissants, à simples vitrages, avec un encadrement en aluminium, ouvre directement sur le balcon extérieur.

Ce séjour comprend une deuxième zone accessible via une arcade sans porte.

SECONDE ZONE DU SEJOUR :***Sol :***

La moquette au sol est sale et défraîchie.

Murs :

Le tissu tendu mural est sale et défraîchi.

Plafond :

Le plafond et ses moulures sont revêtus d'une peinture défraîchie.

Equipements :

 Il existe un radiateur de chauffage central.

 Une porte à simples vitrages avec un encadrement en bois donne sur le balcon.

Plusieurs carreaux du carrelage au sol de ce balcon sont fendillés.

Les murs au pourtour sont recouverts d'une peinture propre.

La couvertine et la rambarde du garde-corps sont propres.

PETITE CHAMBRE ANNEXE :

Nous accédons à cette petite chambre depuis le séjour par une porte en bois à un battant, équipée d'une serrure.

Sol :

Le sol est recouvert d'une moquette sale.

Murs - Plafond :

La peinture sur les murs et le plafond est défraîchie.

Equipements :

 Il existe un radiateur de chauffage central.

 La porte-fenêtre coulissante à deux vantaux, avec un encadrement en aluminium et des simples vitrages, donne accès à un deuxième balcon.

Le sol de ce balcon est recouvert d'un béton propre.

Les murs sont également propres.

La couvertine du muret et la rambarde du garde-corps ne présentent pas de désordres apparents.

DEGAGEMENT LES PIECES D'EAU ET DEUX AUTRES CHAMBRES :

Ce dégagement est accessible par une porte en bois à un battant équipée d'une serrure.

Sol :

La moquette au sol est largement arrachée.

Murs :

Les murs sont revêtus d'un tissu sale et défraîchi.

Plafond :

La peinture des corniches et du plafond est défraîchie.

Equipements :

- ✚ Le placard-penderie encastré dans le mur de droite est accessible par deux portes « accordéon » avec des miroirs sans désordres apparents.

W.-C. :

Nous accédons aux W.-C. par une porte en bois à un battant équipée d'un verrou.

Sol :

Le sol est recouvert d'un carrelage ancien et usé. Deux carreaux sont fendus, tandis que deux autres carreaux sont cassés au niveau du seuil d'entrée.

Murs :

Les murs sont revêtus d'une peinture blanche défraîchie et d'un carrelage assorti à celui du sol, lequel ne souffre d'aucun désordre apparent.

La peinture est craquelée autour de la bouche d'aspiration VMC, laquelle VMC est encrassée.

Plafond :

En plafond, la peinture blanche est défraîchie.

Equipements :

- ✚ Il existe une trappe de visite au dos de la cuvette de W.-C. à l'anglaise dotée d'un double abattant et d'une chasse d'eau dorsale, laquelle cuvette est très entartée.
- ✚ Le lave-mains est alimenté en eau chaude / eau froide par une robinetterie mono-mélangeur.

SALLE DE BAIN :

Nous accédons à cette salle de bain par une porte en bois à un battant équipée d'un verrou.

Sol :

Le carrelage au sol est défraîchi, assorti à celui des murs.

Murs :

Au-dessus du carrelage mural, les murs présentent une peinture blanche sale, défraîchi et qui se craquelle.

Plafond :

Le plafond est recouvert d'une peinture très usée, boursouflée, qui se fendille et se craquelle.

Equipements :

 Il existe :

- Une bouche d'aspiration de type VMC ;
- Une baignoire encastrée entartrée, équipée d'une robinetterie de type mitigeur d'eau, d'un flexible et d'un pommeau de douche ;
- Sur le mur de face, trois grands miroirs usés mais intacts ;
- Un plan de toilettes en bois mélaminé éclaté, intégrant une vasque de lavabo équipée d'une robinetterie de type mélangeur d'eau.

CHAMBRE SUR LA DROITE :

Cette chambre est accessible par une porte en bois à un battant équipée d'une serrure.

Sol :

Le sol est recouvert d'une moquette sale.

Murs - Plafond :

La peinture sur les murs et en plafond est défraîchie.

Equipements :

 Il existe un radiateur de chauffage central.

 Cette chambre prend jour par une porte-fenêtre à deux vantaux coulissants, avec un encadrement en aluminium et des simples vitrages.

Cette porte-fenêtre donne accès à un balcon extérieur dont le sol est en béton.

La peinture murale est propre.

La couverture du muret surmonté d'une rambarde ne présente pas de désordres particuliers apparents.

AUTRE CHAMBRE :

Cette chambre est accessible par une porte en bois à un battant, équipée d'une serrure.

Sol :

Le sol est recouvert d'une moquette sale.

Murs :

Les murs sont revêtus d'un tissu tendu défraîchi et usé.

Plafond :

En plafond, la peinture est défraîchie.

Equipements :

🚪 La porte-fenêtre à deux vantaux coulissants, avec un encadrement en aluminium et des simples vitrages, donne accès au balcon précité.

🔥 Le chauffage est assuré par un radiateur de chauffage central.

SECONDE SALLE DE BAIN :

Nous accédons à cette salle de bain par une porte en bois à un battant, équipée d'un verrou.

Sol :

Le sol est recouvert d'un carrelage assorti à celui des murs et marqué de plusieurs traces de rouille.

Murs - Plafond :

La peinture blanche en tête des murs et au plafond est sale.

Equipements :

 Il existe :

- Une bouche d'aération de type VMC ;
- Une baignoire-sabot encastrée, avec une robinetterie, un flexible et un pommeau de douche ;
- Un lavabo mural alimenté par une robinetterie de type mélangeur d'eau ;
- Un petit radiateur de chauffage central.

DEUXIEME SOUS-SOL DU BATIMENT B :

Nous nous trouvons devant le box N° 90, lequel est fermé à clef.

Je demande dès lors au serrurier de procéder à l'ouverture forcée de la serrure de la porte d'accès à ce box.

REMARQUES GENERALES ET PARTICULIERES :

Cet appartement est équipé d'un réseau électrique comprenant diverses prises, des interrupteurs et des points lumineux.

Celui-ci est intégralement meublé, mais en grand désordre, avec des défauts d'entretien courant.

Je n'y constate pas de traces de vie récentes (évier sec, absence de denrées alimentaires fraîches, pas de vêtements récemment portés, lit sans aucune trace d'occupation)

Telles sont mes constatations. J'annexe au présent acte trente-quatre clichés photographiques pris ce jour par mes soins et dont j'atteste l'authenticité.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat, pour servir et valoir ce que de droit.

Me Nicolas DUGUET



Me Nicolas DUGUET - (SCP FOUILLADE & DUGUET)
 Huissiers de Justice à Asnières sur Seine
 Tél : 01.41.11.24.63 @ : scp.fouillade.duguet@wanadoo.fr















